

Commune de  
**Chamery**



Le Bulletin d'information à destination de tous les chamayots

## L'actualité :

**Vendredi 26 Octobre :**  
**marché aux Chrysanthèmes**  
**9h à 12h - coopérative**

**Samedi 27 octobre :**  
**cham'rock**

**Dimanche 11 novembre :**  
**commémoration de**  
**l'armistice**

### Quelle chaleur!

L'été a été chaud, voir trop chaud. La vigne a apprécié et nous a donné une vendange exceptionnelle, en quantité et en qualité. On ne peut être que satisfait de cette récolte. Mais, malgré tout, chacun s'interroge, les températures atteintes ne sont plus les normales, l'avenir de la planète inquiète. Des événements climatiques récents font craindre une évolution qui risquerait de bouleverser tous les équilibres sur terre. Le réchauffement climatique semble en marche.

Il y a le climat mais il y a aussi la pollution de l'eau, en particulier celle de la nappe phréatique de Villers aux Noeuds, qui doit être traitée pour devenir potable avant d'être distribuée. Les erreurs et les ignorances d'hier ne pourront pas être rattrapées en un jour, c'est sûr, en revanche nous pouvons agir. Mais, là je prêche à des convaincus. A Chamery, c'est ce qu'on fait, on n'en est plus à la prise de conscience mais on en est à l'action. Le « zéro phyto », l'enherbement en sont des exemples, parmi d'autres.

Le samedi 27 octobre aura lieu la 3<sup>ème</sup> édition du Chamrock, le festival de rock de Chamery. Vous êtes tous conviés à y participer. Venez nombreux pour y passer en moment musical très « rock ». Ce sera chaud!

Le 11 novembre sera commémoré le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18 partout en France. A cette occasion nous organiserons une commémoration particulière au cours de laquelle sera revisitée cette période à Chamery. Le programme sera communiqué bientôt.

Vous avez pu remarquer que le jardin des sens de la place du jard prend forme. A côté, l'aire de jeux des enfants va être rénovée et conçue de façon à s'intégrer à l'ensemble du jardin. Les enfants pourront alors s'éveiller à la nature et à la diversité des plantes.

Les fêtes de fin d'année approchent, tous les ans à cette occasion le village est décoré. Nous souhaiterions faire évoluer cette décoration et y apporter des nouveautés. Toutes celles et tous ceux qui ont des idées et du temps sont les bienvenus.

La révision du PLU arrive dans sa phase finale, L'enquête publique se déroulera du 17 novembre au 19 décembre. Vous recevrez dans vos boîtes aux lettres des informations plus précises quant au déroulement de l'enquête et aux permanences du commissaire enquêteur. Pour l'instant l'avant projet arrêté par le conseil municipal et le conseil communautaire du Grand Reims est consultable en mairie. Vous ne pourrez pas déposer d'observations avant que l'enquête soit ouverte.

Le maire

# LE PETIT ECHO

## Déchets verts : particuliers, cessez-le-feu !

Le brûlage des déchets verts dans les jardins des lieux d'habitation est la cause de nuisances importantes.

Outre le risque incendie et la gêne occasionnée par les odeurs, les feux de jardins sont la source de pollutions par l'émission d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. D'autres déchets de plastiques ou bois peints viennent parfois s'ajouter et aggraver cette pollution. C'est pourquoi...

**le brûlage de déchets verts de jardin est INTERDIT !**



Les déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, feuilles mortes...) produits par les particuliers sont assimilés à des déchets ménagers. À ce titre, leur brûlage est interdit.

Les solutions alternatives existent. Par respect pour votre santé, votre sécurité, pour l'environnement et votre voisinage, pensez-y !

- apport en déchetterie
- compostage individuel ou collectif
- broyage individuel ou collectif.

**Soucieuse d'être en conformité avec cette réglementation, la commune de Chamery, devra certainement s'équiper d'un broyeur de végétaux et proposer un broyage collectif en complément du dépôt en déchetterie.**

*Le brûlage des souches de vigne malades et des souches d'arrachage est encore toléré sauf en cas d'alerte à la pollution de l'air ambiant.*

*Cependant il est fortement recommandé d'éviter le brûlage.*

## Opération côteaux propres

Cette année, Chamery n'a pas participé à l'opération côteaux propres mais y participera l'année prochaine.

## Dépôt des craies

Depuis quelque temps il est le lieu de dépôts sauvages de déchets. En conséquence le dépôt communal situé au lieu-dit « les craies » va être cloturé et fermé.

Les services de l'eau ont demandé à la commune d'empêcher tout dépôt qui pourrait porter atteinte à l'environnement, en particulier à la nappe phréatique. Dorénavant il faudra demander à la mairie une autorisation pour y accéder.

## Urbanisme

Avant d'engager des travaux il est opportun de se renseigner s'ils ne sont pas soumis à autorisation afin d'éviter tout contentieux et tout désagrément ultérieurs.

## Travaux.

Rue jardin le Poivre, les lampadaires ont été remplacés et une partie des trottoirs a été refaite.

Deux lampadaires sont en cours d'implantation parking salle polyvalente et rue du château rouge.

L'éclairage de la salle polyvalente a été remplacé par un éclairage à LED de bonne qualité.

Les travaux de restauration des deux baies de la façade de l'église devraient bientôt commencer. Les vitraux ont été enlevés par M Pigeon, maître verrier.

## Décorations de Noël

La commune lance un appel à toutes les bonnes volontés pour participer à un atelier de « décos de Noël » fabrication de décors en bois, de confection de guirlandes ou toutes autres décorations.

Le lancement de cet atelier aura lieu le vendredi 2 novembre à 18h à la chambre chaude. Venez nombreux

## Groupe scolaire d'Ecueil

Le permis de construire a été déposé et la consultation des entreprises est engagée. Ça avance!

# LE PETIT ECHO

Comptes rendus des réunions du 27 juin et du 30 juillet

## Personnel

M Joël VILAIN, notre employé communal depuis 10 ans, partira en retraite à la fin de l'année. Il sera remplacé par M. Gérald STRIPE qui a déjà pris ses fonctions le lundi 15 octobre, afin d'assurer la transition

## Commune nature

La région Grand Est et les Agences de l'eau souhaitent mettre à



l'honneur les communes engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement et contribuant à la préservation des ressources en eau.

Dans ce cadre, il est donc proposé de concourir au dispositif « Commune Nature » en participant à cette distinction et à une future campagne d'audit, qui permettra d'illustrer et de valoriser le degré d'avancement de la commune dans ses pratiques d'entretien des espaces publics. Le conseil a pris la décision d'inscrire la commune à l'opération « commune nature » au titre de la démarche zéro pesticide, mise en œuvre par la région Grand Est.

## Plate forme ONF

Le Département a autorisé la commune à implanter une plate forme ONF de stockage de grûmes et de retournement au bord de la CD22 pour accueillir en toute sécurité les transporteurs. Cette plate-forme aura une surface de 680 m<sup>2</sup>

Le coût pour la commune sera de 14 400€ HT

## Tracteur tondeuse

La commune s'est équipée d'un tracteur tondeuse neuf de marque Kubota pour un coût de 12 326 € HT. L'ancien tracteur tondeuse vieillissant tombant souvent en panne

## Atelier municipal

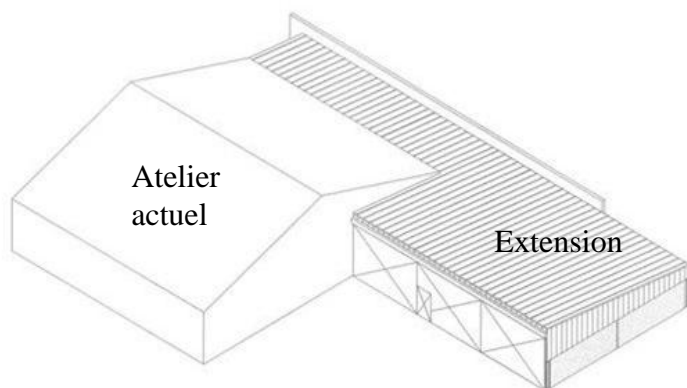
Il a été décidé d'agrandir le bâtiment actuel et de réaliser son extension dans le prolongement de l'existant. Cela permettra de réaménager l'intérieur de l'atelier comme le préconise le document unique de 2014 afin de réduire les risques d'accidents, d'améliorer les conditions de travail des agents surtout en hiver et de mettre à leur disposition un vestiaire. L'extension permettra également d'abriter l'ensemble des véhicules (tracteur, tracteur tondeuse, véhicule utilitaire...) et le matériel d'entretien (tondeuses, semoir, débroussailleuses, lame niveleuse ...), et d'agrandir la capacité de stockage, en particulier celle du local de la salle polyvalente.

L'atelier étant à proximité du terrain multisports, les enfants peuvent accéder facilement à l'entrepôt des matériaux, il est donc nécessaire de sécuriser cet espace en le fermant.

Le coût global est de 89 726 € HT

Le plan de financement est le suivant:

- DETR 2019 : 40%
- Subvention départementale : 17%
- Fonds de concours du Grand Reims : 20%
- Autofinancement de la commune 23%



Projet d'extension de l'atelier municipal

Les textes intégraux sont en ligne sur le site internet

*LE PETIT ECHO*

3<sup>e</sup>

# CHAM'ROCK

2018

LE FESTIVAL ROCK DE  
CHAMERY

**SAMEDI 27 OCTOBRE - 18H30**

**BROTHERS - POP ROCK**

**KENAVO - ROCK CELTIQUE**

**OH SHUGA SHUGA - REPRISES ROCK**

**HUMA BIRD - ROCK, AMERICA, PSYCHE**

ENTREE : 10€

RESTAURATION SUR PLACE

SALLE POLYVALENTE - 51500 - CHAMERY

